

# D e Turgot à la nouvelle économie institutionnelle

## Brève revue des théories économiques du métayage

**T**out mode de faire-valoir (MFV) renvoie à un aspect essentiel de l'organisation sociale de la production agricole et de la répartition du produit. Bien que parfois considérée comme passée de mode, l'étude du métayage, MFV polymorphe alternatif au fermage et au faire-valoir direct, revêt un double intérêt :

- d'abord, en raison de son importance empirique : si le métayage a pratiquement disparu en France (son berceau historique du point de vue de l'analyse économique), il reste encore largement pratiqué dans de nombreux pays;
- ensuite, comme objet de recherches théoriques : pratique foncière souvent complexe née de la rencontre de deux centres de décision, le métayage offre à l'économiste un objet d'étude particulièrement riche.

Les économistes s'intéressent avant tout aux déterminants du choix des modes de faire-valoir et à leur efficacité économique comparée. Cette revue des théories économiques du métayage portera de façon privilégiée sur le premier de ces points, sans entrer dans le détail des nombreux modèles proposés dans la littérature mais en relevant les principales hypothèses avancées pour en expliquer l'existence.

### Les précurseurs

#### 1. Les classiques

#### 2. La rupture néo-classique

Cette rupture est avant tout méthodologique, l'analyse économique étant dorénavant conduite sur la base de modèles théoriques marginalistes, formalisés mathématiquement. Les deux modèles présentés s'inscrivent dans une perspective néo-classique orthodoxe, postulant l'existence de marchés parfaits.

##### *Le modèle marshallien*

Le modèle dit « de Marshall » a dominé l'analyse économique du métayage de la fin du siècle dernier aux années soixante. Dans ce modèle, le tenancier cherche à maximiser son profit dans le cadre d'une économie caractérisée par des marchés compétitifs. Le taux de partage du produit, le salaire que pourrait obtenir le métayer sur le marché du travail et la quantité de terre sont des variables exogènes. Le tenancier choisit la quantité et l'intensité du travail investi; on suppose ainsi que le propriétaire ne dispose d'aucun moyen pour contrôler le travail du tenancier, du fait du caractère spatial de la production agricole et de l'incertitude caractéristique de cette production, qui exclut toute possibilité d'inférer, au vu d'une mauvaise récolte, un trop faible investissement en travail.

Dans ces conditions, la logique néo-classique d'optimisation de l'emploi d'un facteur (égalisation du coût marginal de ce facteur et de son produit marginal) conduit le métayer à investir son travail jusqu'au point où la valeur de la seule part du produit marginal qui lui revient (et non le produit marginal

### Le modèle de Cheung

La contradiction évidente entre les déductions logiques du modèle marshallien et les observations empiriques faisant état de la survivance d'un MFV supposé inefficace, à partir de la fin des années 1960, un renouvellement de l'analyse économique du métayage. Le modèle de Steven Cheung (1969), qui reste inscrit dans le paradigme néo-classique orthodoxe, marque le début de ce regain d'intérêt. Ce modèle retient une perspective diamétralement opposée à celle du modèle marshallien, en se fondant sur l'hypothèse d'un comportement d'optimisation du propriétaire foncier et non du tenancier.

Deux facteurs de production sont retenus, la terre et le travail, mais Cheung complexifie la modélisation en posant comme variables endogènes le taux de partage du produit et la superficie allouée par les propriétaires fonciers aux tenanciers. Le propriétaire peut contrôler la quantité de travail fourni par le métayer; ce contrôle sur l'exécution des termes du contrat est rendu possible, implicitement, par l'absence de toute incertitude sur la production. Le coût d'opportunité du travail du tenancier (salaire de marché) reste exogène.

Pour maximiser son profit, le propriétaire fixe le taux de partage de la production à un niveau tel que le revenu du métayer soit égal au salaire qu'il percevrait sur le marché (compétitif) du travail. Il divisera ses terres entre différents tenanciers si par là, il peut augmenter sa rente totale - le morcellement permettant d'éviter la baisse de la productivité marginale de la terre quand la superficie cultivée par tenancier croît. A l'équilibre, la rente perçue par hectare est, comme dans un cas de fermage, égale au produit marginal de la terre, et le produit marginal du travail du tenancier correspond à ce que serait son salaire sur le marché du travail. Le taux de partage du produit doit satisfaire simultanément ces deux conditions. En définitive, dans des conditions de marchés parfaits -sans coûts de transaction (2)- le métayage est un mode de tenure efficient.

## Théories du métayage et nouvelle économie institutionnelle : risque, information imparfaite et coûts de transaction

Les théoriciens contemporains du métayage rejettent dans certaines limites le cadre néo-classique orthodoxe et cherchent à intégrer dans leurs modèles le risque, les contraintes et asymétries informationnelles, l'imperfection des marchés et les coûts de transaction. Cette rupture par rapport à l'économie des marchés concurrentiels purs et parfaits nous fait entrer dans un champ de recherche parcouru par la nouvelle économie institutionnelle, avec les apports des théories de l'agence, des coûts de transaction et des droits de propriété.

Les modèles évoqués ci-après sont tous construits dans une logique hypothético-déductive et conservent le postulat d'agents maximisateurs. Cette revue, qui restera littéraire et volontairement partielle, en donnera une idée réductrice (3). L'objectif essentiel est de cerner les hypothèses avancées par les économistes contemporains pour expliquer l'existence du métayage. Les modèles ne seront donc pas présentés dans le détail; nombre de leurs différences resteront occultées. Ces dernières proviennent de choix relatifs aux postulats retenus dans la construction des modèles : endogénéisation ou non de certaines variables; existence et fonctionnement parfait ou imparfait, de certains marchés; prise en compte ou non du risque, limité ou non à la fonction de production; postulats comportementaux (attitude face au risque, comportement opportuniste ou non); caractéristiques des contrats : simples ou liés (*interlinked*, i.e. organisant des transactions gérées normalement sur plusieurs marchés), statiques ou dynamiques; contrôle, possible ou non, des termes du contrat par le propriétaire foncier; incidence, forte ou négligeable, des asymétries informationnelles; choix de l'agent maximisateur : le propriétaire, le tenancier ou les deux acteurs; possibilité

idée avancée à l'origine par Cheung. Dans le cas d'une location, le tenancier supporte tous les risques de la production; dans le cas d'un mode de faire-valoir direct avec emploi de main-d'oeuvre salariée, c'est le propriétaire qui en supporte le poids; un contrat de métayage permet de répartir le risque entre les deux parties (Cheung, 1969, p. 68). Le type d'arrangement contractuel variera donc selon l'attitude des partenaires face au risque. Si le propriétaire foncier est indifférent au risque et que le tenancier potentiel témoigne d'une aversion au risque, les terres de l'exploitation seront travaillées en faire-valoir direct avec un contrat de travail salarié pour le

## 2. Métayage, contrôle et motivation

Une hypothèse centrale de nombreuses analyses économiques du métayage envisage ce dernier comme un système d'incitations et donc comme un substitut au contrôle, à la supervision (4). Cette question des incitations est au cœur de la théorie de l'agence, qui cherche à concevoir un contrat bilatéral optimum entre un « principal » (propriétaire d'une ressource) et un « agent » (usager de la ressource), à travers la mise au point d'un système de rémunération tel que l'agent soit incité à agir dans l'intérêt du principal.

Rao (1971) relie le MFV à l'importance revêtue par les capacités de gestion, variable selon le type de culture. Un tenancier soucieux de valoriser pleinement ses capacités de gestion, son « expertise », recherchera un contrat de fermage et non de métayage. Les rentes fixes et le faire-valoir direct employant

se traduit par le risque de ne pas trouver à louer un attelage au moment voulu; ce risque peut être évité en proposant un contrat de métayage au propriétaire d'un attelage.

La prise en compte des imperfections des marchés conduit

thèse, on verrait se succéder dans le temps les modes de faire-valoir, parallèlement au cycle de vie de l'exploitation, en relation avec l'accumulation du capital, l'évolution de la force de travail familiale et l'amélioration des capacités de gestion du producteur via un processus d'apprentissage. Dans la forme la plus complète de l'hypothèse, l'exploitant évoluera progressivement du statut d'aide familial vers celui de salarié agricole, de métayer, de fermier, avant de devenir propriétaire et sur la fin de sa vie, de concéder à son tour des terres en fermage ou en métayage.

## 6. Métayage et coûts de transaction

Le concept de coût de transaction (CT) traduit l'idée que bien souvent, le marché ne fonctionne pas dans les faits aussi simplement que l'assume le modèle néo-classique. Cheung est le pionnier de l'emploi explicite du concept de CT dans l'explication du choix de mode de faire-valoir; ce choix résultant, dans son analyse, d'un compromis entre partage du risque et minimisation de ces coûts.

Plusieurs des théories du métayage présentées jusqu'ici évoquent, explicitement ou implicitement, les coûts de transaction : incitations visant à réduire les coûts de supervision des contrats en limitant les risques de comportements opportunistes, marchés imparfaits se traduisant par des CT élevés, etc. En fait, ce concept est central à l'essentiel de la littérature néo-institutionnelle. Je ne procéderai pas ici à la relecture, dans cette optique, de ces différentes théories, et présenterai uniquement certains des modèles focalisés explicitement sur le rôle joué par les CT. Dans le long terme, la concurrence entre des formes contractuelles alternatives favoriserait celle qui minimise les CT (toutes choses étant égales par ailleurs) - idéel de l'économie des coûts de transaction développée par Williamson. Le métayage est ainsi conçu comme un MFV permettant, dans certaines circonstances, de réduire les CT comparativement au fermage et au faire-valoir direct avec emploi de main d'œuvre salariée.

Murrell (1983) évoque ainsi les facilités de renégociation du

logique inverse. Le choix du MFV sera tel que le coût de transaction total ( $C_1 + C_2$ ) soit minimisé, dans des circonstances données (culture intensive ou non en travail, pouvant dégrader plus facilement que d'autres le potentiel de fertilité du sol, etc.).

Allen et Lueck (1992) proposent, eux, un modèle de choix contractuel fondé sur un compromis entre les distorsions dans l'emploi des ressources et les coûts de contrôle du produit. Dans le cas d'une location, le tenancier tend à surexploiter la ressource foncière. Le métayage restreindra cette tendance, mais favorisera une augmentation des coûts liés au partage du produit et aux mesures destinées à minimiser les risques de tromperie du tenancier sur la qualité et la quantité produites. Ainsi, une diminution des coûts de partage (liée par exemple à un nouveau mode de commercialisation parfaitement contrôlé) favorisera le métayage; plus le rendement d'une culture sera variable, plus il sera difficile de contrôler une éventuelle fraude du métayer, plus la location s'imposera, etc.

## Conclusion

Pour le chercheur qui s'intéresse aux pratiques de métayage, i.e. qui étudie les modes de faire-valoir pratiqués concrètement en un lieu donné, les modèles théoriques contemporains présentent un intérêt avant tout heuristique, en fournissant un ensemble de concepts (coûts de transaction, asymétrie informationnelle, comportements opportunistes, etc.) et d'hypothèses « générales » (rôle du risque, de l'imperfection des marchés, etc.) qui peuvent être associées à une connaissance « locale-spécifique » pour produire des hypothèses testables lors de la recherche empirique. Mais, au-delà de ces apports indiscutables, ces modèles présentent un certain nombre de limites que je soulignerai en conclusion.

**L'illusoire quête du modèle unique.** La diversité des théories économiques du métayage témoigne de celle des facteurs qui peuvent contribuer à l'expliquer. Nombre d'auteurs

**Les contraintes de la modélisation.** L'essentiel de la littérature analysée, fortement influencée par la théorie de l'agence, relève du courant « formaliste » (i.e. ayant largement recours à la modélisation mathématique) de la Nouvelle Économie Institutionnelle (5). L'intérêt de la modélisation mathématique ne se discute pas; cette formalisation offre une rigueur et une cohérence qui évite le flou et les contradictions possibles de l'analyse littéraire. Cette rigueur a toutefois son coût. En premier lieu, le risque de dérive vers une algèbre économique produisant des modèles spéculatifs abstraits, sans données, n'est pas toujours évité. En second lieu, les contraintes de la modélisation limitent la complexité du modèle relativement aux variables retenues et à leurs relations. Les postulats et hypothèses sur lesquels reposent les modèles évoqués sont donc toujours extrêmement réducteurs par rapport aux pratiques de métayage et à l'environnement socio-économique des acteurs. Enfin, le postulat d'un comportement fondé sur le binôme maximisation-analyse à la marge, qui facilite la formalisation mathématique, n'est jamais questionné.

**La fiction de l'« homo contractualis ».** Cette fiction provient d'abord d'une analyse systématique et *a priori* du contrat de métayage comme un mécanisme d'allocation des ressources

mettant en rapport, pour leur bénéfice mutuel, deux agents égaux en droits. Les rapports de pouvoir éventuels sont pratiquement occultés de la littérature économique théorique consacrée au métayage (6). Que les auteurs mentionnés n'intègrent pas de *pistoleros* dans leurs modèles n'exclut pas que ces derniers puissent être les instruments très efficaces de contraintes extra-légales. Ce cas extrême, inspiré d'un caciquisme mexicain toujours d'actualité, ne se rencontre certes pas dans toutes les situations rurales, mais l'*a priori* selon lequel seule une complémentarité d'intérêts bien comprise régit les rapports fonciers me semble poser un problème à la fois éthique et scientifique. La fiction de l'*homo contractualis* vient également d'une conception du contrat de métayage comme expression exclusive de la rationalité des acteurs, alors que la formulation de tout accord requiert la référence, au moins implicite, à un ensemble de normes, de coutumes, de codes de conduite, qui constituent les règles du jeu - définies historiquement et socialement - de la relation contractuelle.

Jean-Philippe COLIN, ORSTOM et Colegio de Postgraduados  
en Ciencias Agrícolas, Mexique.  
Télécopie (52-5) 282 08 00.

5. Les approches plus littéraires, retenant par exemple comme

6. À quelques exceptions près, comme Bianchi et al. (1992).

---

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Allen F. *On Share Contracts and Screening*. Bell Journal of Economics, 1982, 13 (2), pp.541-547.

Allen D., Lueck D. *Contract Choice in Modern Agriculture : Cash Rent versus Cropshare*. Journal of Law & Economics, 1992, 35, pp.397-426.

Reynolds (ed.), Yale University Press, New Haven, 1975, pp. 109-137.

Newberry D. *Risk Sharing, Sharecropping and Uncertain Labour Markets*. Review of Economic Studies, 1977, 44 (3), pp. 585-594.